

Dossier de presse

Une politique ambitieuse pour soutenir le sport en Loir-et-Cher *Cérémonie en l'honneur des sportifs de haut niveau*

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, député, ouvre la cérémonie en l'honneur des sportifs de haut niveau du département, jeudi 31 janvier 2008. Avec un budget de 2 M €, la politique sportive développée par le conseil général poursuit quatre objectifs. Aider les communes à se doter d'équipements modernes et performants pour permettre à chaque Loir-et-Chérien, où qu'il se trouve dans le département, de pratiquer l'activité sportive de son choix. Faire vivre les équipements sportifs en attribuant des aides aux comités sportifs départementaux, associations et clubs sportifs. Soutenir le sport de haut niveau et mener une politique active en faveur de la jeunesse.

Le Département participe à la construction d'équipement sportif

En 2007, le conseil général a consacré 630 314 € à la construction d'équipements sportifs en Loir-et-Cher.

Aider les associations pour animer la vie sportive dans le département

En 2008, le budget total alloué aux associations s'élève à 483 395 €. Une enveloppe de 153 000 € est répartie entre les associations de sport scolaire et péri-scolaire (51 000 €) et les comités sportifs départementaux (92 000 €)

Le conseil général contribue également au fonctionnement de la Maison départementale du sport à Blois à hauteur de 143 000 € (située en plein cœur de Blois, cette nouvelle structure a ouvert ses portes en septembre 2007), au fonctionnement de l'association Profession sport et animation 41, qui met des éducateurs sportifs à la disposition des communes (82 500 €) et à l'organisation de diverses manifestations sportives (135 400 €).

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Soutenir le haut niveau pour dynamiser la pratique sportive

Les athlètes de haut niveau et leurs clubs sont les moteurs de la pratique sportive en Loir-et-Cher. C'est la raison pour laquelle le conseil général renforce ses aides depuis 2002. En 2008, le montant global de l'aide voté pour les 16 clubs de niveau national et 167 athlètes de haut niveau s'élève à 650 000 €.

Le conseil général met à l'honneur le sport féminin

Le sport féminin regroupe 25 673 licenciés dans le département de Loir-et-Cher, soit 38,36 % du total des licenciés (source : MJSVA, recensement réalisé auprès des fédérations sportives agréées ; données du 18 janvier 2007). Les sportives du département ont brillé en 2007, c'est pourquoi le Département les mettra particulièrement à l'honneur à l'occasion de la traditionnelle cérémonie qu'il organise chaque année.

Les meilleures athlètes féminines seront ainsi récompensées pour leurs brillants résultats et les efforts fournis quotidiennement à l'entraînement. À commencer par leur chef de file, Marie-Amélie Le Fur, potentielle future médaillée de l'équipe de France paralympique lors des prochains jeux olympiques d'été à Pékin, en 2008.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse 1

Une politique ambitieuse pour le sport de haut niveau (1/3)

Le conseil général de Loir-et-Cher soutient activement le sport de haut niveau, en particulier les clubs qui disposent d'une structure de formation. Les clubs qui perçoivent ces aides sont des clubs sportifs amateurs qui évoluent au niveau national, dans des disciplines collectives et individuelles. Des primes forfaitaires sont allouées aux clubs dont les athlètes remportent des titres nationaux dans les disciplines olympiques ou reconnues de haut niveau. Les clubs de sports collectifs évoluant au meilleur échelon régional bénéficient également de subventions du Département.

Les aides du département aux 16 principaux clubs évoluant au niveau national

En 2007, l'aide accordée aux clubs évoluant à l'échelon national s'élève à 527 300 €. En Loir-et-Cher ce sont 16 clubs qui bénéficient de subventions en 2007. Le montant de ces aides varie en fonction de la discipline et du niveau auquel évolue l'équipe. Parmi ces 16 clubs, 10 relèvent de disciplines collectives.

- SO Romorantin : 170 000 €
- ADA Blois Basket 41 : 120 000 €
- Rugby club blaisois : 53 000 €
- Blois Football 41 : 58 000 €
- Blois CAC 41 Cyclisme : 20 000 €
- Saint-Sulpice Basket : 8 500 €
- USV Triathlon : 11 000 €
- AJ Blois-Onzain : 30 000 €
- Badminton Salbris : 8 000 €
- USV Tennis : 8 000 €
- AMO Mer Tennis de table : 13 000 €
- AAJ Blois Tennis : 13 000 €
- AAJB haltérophilie : 9 000 €
- Blois Ping 41 : 2 000 €
- Mer Hockey Club : 2 000 €
- Blois Water-polo : 1 800 €

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Une politique ambitieuse pour le sport de haut niveau (2/3)

Aides aux clubs participant à un championnat de France dans une discipline olympique

En 2007, 69 600 € ont été attribués à 38 clubs accueillant des athlètes qui participent à des compétitions de niveau national. L'aide du conseil général est calculée sur la base d'un forfait de 300 € par athlète de niveau national. L'obtention d'un titre national ou international est récompensée par une prime de 1 500 €.

En 2007, les athlètes ayant remporté des titres sont les suivants :

Athlétisme :

- Club de l'AJ Blois-Onzain

Mélanie Cellier, championne de France junior d'heptathlon,
Emilie Menuet, Hélène Bernarde, Eugénie Louis, Camille Rafflegeau, Stella Vieira, Sonia Langenier, championnes de France cadettes de cross country par équipe.

Montant de l'aide au club : 30 000 €

Boxe :

- Club de l'US Vendôme

Myriam Dellal, championne de France senior de boxe amateur,
Bilitis Gaucher et Audrey Burgy, championnes de France junior de boxe pré-combat,
Aurélie Berrehar, championne de France senior de boxe pré-combat,
Francisco Monteiro, champion de France senior de boxe pré-combat,
Rodrigue Galerne et Jean-Baptiste Gourdin, champions de France cadet de boxe pré-combat,

Montant de l'aide au club : 8 400 €.

Équitation :

- Centre équestre de Gué-Péan

Paul Leboe, Samuel Wiart, Mattéo Coueffe, Pauline Dhuy, Théo Coutton,
champions de France de Horse ball par équipe.

Montant de l'aide au club : 1 500 €.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

➤ Centre équestre de Blois

Clémentine Janvier, championne de France hunter junior,
Laurie Cardinaux, championne de France junior hunter style du cheval
Montant de l'aide au club : 4 500 €.

Gymnastique :

➤ La Blésoise Gymnastique

Elodie Carl, championne de France Junior,
Zoé Virton, championne de France minime,
Montant de l'aide au club : 8 100 €.

Judo :

➤ Judo Club Blésois

Carine Rentien, championne de France senior de sport adapté
Montant de l'aide au club : 1 500 €.

Haltérophilie :

➤ AAJB Haltérophilie

Yann Aucouturier, champion de France senior catégorie 62 kg
Lenny Chevaux, champion de France senior catégorie 105 kg

Tir :

➤ Société mixte de tir Vendôme

Caroline Amesrar, championne de France minime, carabine 3 positions
Nicolas Amesrar, Alexis Ferre, Alexis Buron, champions de France Arbalète par équipe
Timothy Wade, Vivian Noulin, Romain Nourrisseau, champions de France carabine précision 10 mètres par équipe
Timothy Wade, Antoine Thenaisy, Caroline Amesrar, champions de France carabine 3 positions par équipe
Montant de l'aide au club : 10 800 €.

➤ ASJ Tir La Chaussée-Saint-Victor

Francis Perin, champion de France senior de tir aux armes anciennes
Montant de l'aide au club : 2 700 €

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr
Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse 2

L'aide aux sports individuels

Aide en faveur des clubs – Participation aux championnats de France

Clubs		Nombre d'athlètes	Forfait national 300 € (participation niveau national)	Forfait titre national ou international (1 500 €)	Aide totale 2007
1	Athlétique club Romorantin-Lanthenay	5	1 500 €		1 500 €
2	Entente AS Marolles/Vendôme Athlétisme	8	2 400 €		2 400 €
3	A.M.O. Athlétisme de Mer	5	1 500 €		1 500 €
4	Vineuil sports Athlétisme	8	2 400 €		2 400 €
5	U.S. Vendôme Boxe	8	900 €	7 500 €	8 400 €
6	Boxe Club Romorantinais	1	300 €		300 €
7	Boxe Club Sellois	1	300 €		300 €
8	Kangourous Boxing Club	1	300 €		300 €
9	CSCLC Salbris	8	2 400 €		2 400 €
10	Montrichard Vélo Club	2	600 €		600 €
11	Vélo club controis	1	300 €		300 €
12	Centre équestre de Blois	7	1 500 €	3 000 €	4 500 €
13	Les Écuries du Vendômois	2	600 €		600 €
14	Association des Sports Équestres du Gué Péan	3	900 €		900 €
15	La Blésoise Gymnastique	19	5 100 €	3 000 €	8 100 €
16	AAJB Gymnastique (GRS)	5	1 500 €		1 500 €
17	ASJ Onzain Gymnastique	2	600 €		600 €
18	L'Alerte de Saint-Georges-sur-Cher (GRS)	2	600 €		600 €
19	Handisport : association sportive des handicapés blésois	3	900 €		900 €
20	Association Blois Handisport Loisirs	1	300 €		300 €
21	USV Handisport	1	300 €		300 €

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

<i>Clubs</i>		<i>Nombre d'athlètes</i>	<i>Forfait national 300 € (participation niveau national)</i>	<i>Forfait titre national ou international (1 500 €)</i>	Aide totale 2007
22	Association sportive de Rilly-sur-Loire (sport adapté)	3	900 €		900 €
23	Judo Club Blésois	1		1 500 €	1 500 €
24	Judo Club Mérois	1	300 €		300 €
25	U.S. Vendôme Judo Club	5	1 500 €		1 500 €
26	Judo Club Lunotier	1	300 €		300 €
27	Cobra Kaï Club de Blois	8	2 400 €		2 400 €
28	Association nautique Romorantin-Lanthenay	7	2 100 €		2 100 €
29	U.S. Vendôme Natation	6	1 800 €		1 800 €
30	Vineuil-Suèvres tennis de table	1	300 €		300 €
31	Tir Montoire	1	300 €		300 €
32	Tir Mont-près-Chambord	3	900 €		900 €
33	SMS Romorantin-Lanthenay Tir	7	2 100 €		2 100 €
34	Société Mixte de tir de Vendôme	20	4 800 €	6 000 €	10 800 €
35	ADA Blois Tir	2	600 €		600 €
36	ASJ La Chaussée-Saint-Victor section Tir	5	1 200 €	1 500 €	2 700 €
37	AS Salbris Tir	5	1 500 €		1 500 €
38	Tir à l'arc - Blois Roto sports	3	900 €		900 €
TOTAL					69 600 €

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr